



FORUM SOCIAL

Jeudi 9 décembre 2010

HOTEL LA BATELIERE

Tout ce que vous devez savoir :

Réforme des retraites, auto-entrepreneur, travail illégal, protection sociale du Travailleur Indépendant..

EN PARTENARIAT AVEC



BRED Martinique



AG2R LA MONDIALE



Liberté • Égalité • Fraternité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DDTEFP MARTINIQUE



EXPERT-COMPTABLE ET CHEF D'ENTREPRISE FACE A L'ACTUALITE SOCIALE

8h30-9h		Accueil - Discours d'accueil de Mme Florise CHAUVET Membre élue du Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables et Déléguée Régionale du Comité Social	
9h-10h30	Conférence	L'auto entrepreneur (POLE EMPLOI- RSI) Présentation du statut de l'auto-entrepreneur pour les Artisans, Commerçants et Professions libérales : disposition, conditions principes, adhésion, cotisations, protection sociale...	
10h30-10h45		<i>Pause-Visite des Stands des Partenaires</i>	
10h45-11h30	Conférences	<p>La protection sociale du chef d'entreprise indépendant et de son conjoint (GAN) Présentation des différentes formes juridiques, régimes fiscaux...Protection sociale avec une approche comparative cotisations/prestations</p>	<p>L'épargne salariale (BRED) Connaître et maîtriser les évolutions législatives et réglementaires récentes</p>
11h45-13h		Actualités sociales (RSI - COMITE SOCIAL - CROEC)	
		<ul style="list-style-type: none"> - LODEOM-ETI - Fin de la DCR - Nouvelles mesures de Recouvrement 	<ul style="list-style-type: none"> - DIF et rupture du contrat de travail - Réforme de la formation Professionnelle - Portabilité des droits Prévoyance et frais de santé
13h-14h		DEJEUNER	
14h15-14h45	Conférences	<p>Se constituer un patrimoine en vue de la retraite (W FINANCE)</p>	<p>L'emploi des séniors (DDTEFP) Mesures gouvernementales sur l'emploi des Séniors. Obligations pour l'employeur de négocier des accords- Incitation des salariés à retarder leur départ à la retraite : cumul emploi-retraite</p>
15h-16h	Conférence	<p style="text-align: center;">Le travail illégal : comment se prémunir (CGSS – DDTEFP)</p> <p>Un important arsenal législatif a été mis en place pour lutter contre le travail illégal qui recouvre de nombreuses infractions telles que le prêt de main d'œuvre, le travail dissimulé, la fraude aux ASSEDIC, le cumul d'emploi, etc. Il s'agit de faire un point sur les différentes infractions regroupées dans la notion de travail illégal, d'envisager les sanctions y afférentes et de mettre en œuvre des préconisations.</p>	
16h-16h15		<i>Pause-Visite des Stands des Partenaires</i>	
16h15-17h15	Conférence	La réforme des retraites (AG2R LA MONDIALE)	
17h30		FIN DES TRAVAUX	